REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE DSCHANG

Scholae Thesaurus Dschangensis Ibi Cordum



Direction du Centre des Œuvres Universitaires

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

UNIVERSITY OF DSCHANG

Scholae Thesaurus DschangensisIbiCordum

CHANCELLERY

Directorate of Students' Welfare

0 7 DEC 2020

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81 – Website : http://www.univ-dschang.org. E-mail :udsrectorat@univ-dschang.org

N°G13/129 UDS/R/SG/DCOU/DR/IPR

COMMUNIQUE

Le Recteur de l'Université de Dschang lance un appel a candidature pour le recrutement de 20 étudiants stagiaires par mois, devant travailler dans les restaurants universitaires, dans le cadre du Work-Study-Program.

Les conditions de candidature sont définies ainsi qu'il suit :

CONDITIONS DE PARTICIPATION: Pour faire acte de candidature, les postulants devront remplir les conditions suivantes.

- a. Etre étudiants régulièrement inscrit dans un Etablissement de l'Université de Dschang pour l'année académique 2020/2021 ;
- b. Etre de bonne moralité;
- c. Ne pas avoir été traduit au conseil de discipline dans son établissement ;
- d. Présenter un dossier de candidature comportant :
 - Une demande non timbrée adressée au Recteur,
 - Une photocopie de la carte nationale d'identité,
 - Une photocopie du reçu de paiement des droits universitaires,
 - Une attestation de recherche pour les étudiants inscrits au cycle de recherche.

Nombre de Place : Les stagiaires sélectionnés travailleront à temps partiel aux restaurants universitaires pour une période d'un mois suivant les quotas ci-après.

- Restaurant A: 08 stagiaires;
- Restaurant B: 06 stagiaires;
- Restaurant IUT/FV : 06 stagiaires.

PUBLICATION DES RESULTATS

Un communiqué du Recteur de l'Université de Dschang rendra publique la liste des étudiants retenus. Ce communiqué mentionnera le restaurant dans lequel

les étudiants devront servir ainsi que les mois pendant lesquels ils seront programmés.

DUREE DU STAGE

Afin de donner une chance à un maximum d'étudiants de bénéficier de cette opportunité, tout étudiant retenu travaillera pour une période d'un mois.

REMUNERATION DES ETUDIANTS STAGIAIRES

Les étudiants recevront, au terme de la période de stage, une rémunération de 15 000 F CFA. Cette somme ne peut leur être versée que s'ils comptabilisent au moins dix (10) jours de travail effectif. Ils auront en plus un repas par jour de travail au restaurant.

L'étudiant n'ayant pas totalisé 10 jours de travail ne pourra prétendre au paiement. Son nom sera reporté sur la liste des stagiaires du mois suivant.

MISE EN SERVICE DES STAGIAIRES: Les étudiants retenus se présenteront chez le Chef de Bureau de la Production des Repas qui les mettra en service et fera un contrôle d'assiduité.

<u>DEPOT DES DOSSIERS</u>. : Les dossiers de candidatures seront reçus au **Service de Intendance des Restaurants, situé au Restaurant du campus A,** au plus tard le 20 décembre 2020 à 15h30, délai de rigueur.

AMPLIATIONS:

- CAB/RECTEUR
- VRS
- SG
- 0.7
- DCOU
- DAAF
- AC/CF
- C/DR/SR/IPR
- CHRONO/ARCHIVES

